

Normes Minimales

pour la Prévention et la Réponse à la Violence basée sur le Genre dans les situations d'urgence

1



PARTICIPATION

Les communautés, notamment les femmes et les filles, sont engagées comme partenaires actifs pour mettre fin à la VBG et promouvoir l'accès aux survivantes des services.

10



AUTONOMISATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Les femmes et les adolescentes ont accès à des moyens de subsistance pour atténuer le risque de VBG ainsi que l'accès à l'assistance socio-économique dans le cadre d'une réponse multisectorielle.

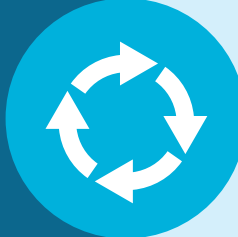
2



SYSTÈMES NATIONAUX

Les actions de prévention, d'atténuation et de réponse à la VBG dans les situations d'urgence permettent de renforcer les systèmes nationaux et les capacités locales.

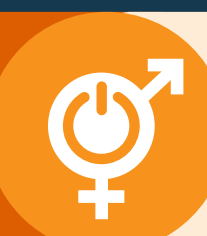
11



SYSTÈMES D'ORIENTATION

Les systèmes d'orientation sont développés pour relier les femmes, les filles et les autres groupes à risque vers les services appropriés multisectoriels de prévention et d'intervention VBG en temps opportun et en toute sécurité.

3



GENRE ET NORMES SOCIALES

Le programme de préparation en situation d'urgence, de prévention et de réponse favorise la promotion du genre et des normes sociales pour traiter la VBG.

12



INTÉGRATION

L'atténuation des risques VBG et le soutien apporté au survivant sont intégrés dans tous les secteurs humanitaires à toutes les étapes du cycle du programme et tout au long de l'intervention d'urgence.

4



COLLECTE ET UTILISATION DES DONNÉES

Les données de qualité ventilées selon le genre sur la nature et la portée de la VBG ainsi que sur la disponibilité et l'accessibilité des services éclairent le programme, les politiques et le plaidoyer.

13



PRÉPARATION ET ÉVALUATION

Les risques potentiels de VBG ainsi que les groupes vulnérables sont identifiés grâce à des évaluations sexospécifiques de qualité et des mesures d'atténuation des risques sont instaurées avant le déclenchement de la situation d'urgence.

5



SOINS DE SANTÉ

Aux survivantes de VBG, notamment les femmes, les hommes, les filles et les garçons, disposer de services de santé de qualité vitaux, en particulier la gestion clinique des survivantes de viol (CMR).

14



COORDINATION

Les résultats de coordination dans les mesures efficaces visant à protéger les femmes et les filles, les hommes et les garçons, permettent d'atténuer et de prévenir la violence basée sur le genre, et favoriser l'accès des survivants aux services multi-secteur.

6



SANTÉ MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL

Les survivantes de VBG ont un accès total aux services de qualité en santé mentale et d'assistance psychosociale en mettant l'accent sur la rétablissement, l'autonomisation et le relèvement.

15



PLAIDOYER ET COMMUNICATION

Une coordination des actions de plaidoyer et de communication permet d'accroître les financements et les changements dans les politiques et pratiques qui atténuent le risque de VBG, de promouvoir la résilience des femmes et des filles, et favoriser un environnement protecteur pour tous.

7



SÛRETÉ ET SÉCURITÉ

Les mesures de sûreté et de sécurité sont instaurées pour prévenir et atténuer la violence basée sur le genre et protéger les survivantes.

16



SUIVI ET ÉVALUATION

Les informations objectives recueillies de façon éthique et sécuritaire sont utilisées pour améliorer la qualité et redevabilité sur les programmes VBG.

8



KITS DE DIGNITÉ

Les kits de dignité culturellement adaptés sont distribués aux populations touchées pour réduire la vulnérabilité et mettre en contact les femmes et les filles aux services d'information et d'assistance.

17



RESSOURCES HUMAINES

Le personnel qualifié, compétent et expérimenté est rapidement recruté et déployé pour concevoir, coordonner et/ou mettre en œuvre des programmes visant à prévenir et répondre à la VBG dans les situations d'urgence.

9



ASSISTANCE JURIDIQUE ET JUDICIAIRE

Les secteurs juridiques et judiciaires protègent les droits des survivants et préconisent leur accès à la justice conformément aux normes internationales.

18



MOBILISATION DES RESSOURCES

Les ressources financières spécialisées sont mobilisées à temps pour prévenir, atténuer et répondre à la VBG dans les situations d'urgence.

«Ensemble, nous devons veiller à ce que les mesures visant à prévenir et à répondre à la violence basée sur le genre constituent une priorité – un élément systématique et incontestable de notre réponse humanitaire, au cœur du travail fourni par l'UNFPA afin d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des femmes et des filles dans les situations d'urgence»

— Babatunde Osotimehin, Directeur Exécutif UNFPA